

Postuler et s'inscrire au lycée

POSTULER EN 3PPRO

4^{ème} → 3^{ème} *Préparatoire à la voie professionnelle (3PPRO)*

Suivre la procédure d'orientation en vigueur en classe de 4^{ème} dans le collège.

Voici quelques dates importantes :

Fin mai : Remplir un dossier de candidature en **3^{ème} préparatoire à la voie professionnelle** à retirer dans le collège d'origine.

Fin juin : sélection des dossiers par une commission académique

À noter- *La commission examine la motivation de l'élève pour des études en voie professionnelle, la précision de ses informations sur la 3PPRO et sa préparation scolaire à cette orientation. Il est recommandé de prendre contact avec le ou la psychologue de l'éducation nationale (conseiller.ère d'orientation).*

Fin juin-début juillet : A l'issue de la commission d'affectation des élèves, le lycée envoie un courrier à l'un des responsables légaux pour leur indiquer le jour d'ouverture pour les inscriptions en 3PPRO.

POSTULER EN 2^{nde} PROFESSIONNELLE CAP ou BAC PRO

3^{ème} → 2^{nde} *professionnelle CAP ou BAC PRO*

Suivre la procédure d'orientation en vigueur en classe de 3^{ème} dont voici quelques dates importantes :

Mai : Saisie des vœux post-3^{ème} dans AFFELNET par l'établissement d'origine.

Fin juin: Ouverture au public des résultats d'affectation par la Direction Académique de l'Essonne et envoi par le lycée de

la notification d'affectation avec le jour et l'heure d'inscription au lycée.

Fin juin-début juillet : Période d'inscription au lycée Alexandre Denis par un des responsables légaux accompagné de l'élève. La demande pour une inscription à l'internat est faite au moment de l'inscription.

La procédure PassPRO pour postuler en 2nde CAP aéronautique option avionique, 2nde BAC PRO commune aéronautique et 2nde BAC PRO conducteur – transport routier de marchandises

Les élèves candidats à l'admission dans ces filières bénéficient d'un Entretien d'Information spécialement organisé pour eux dans un établissement de l'Académie de Versailles délivrant ces formations.

L'inscription de l'élève à cet entretien est assuré par l'établissement d'origine.

Cet entretien doit permettre à l'élève d'obtenir toutes les informations et les conseils personnalisés utiles pour élaborer un choix réfléchi ; l'élève doit se présenter à l'entretien avec une lettre de motivation.

Ces entretiens donnent lieu à un avis sur la motivation de l'élève pouvant aller de Très Favorable à Réservé qui sera traduit par un BONUS gradué pour son vœu à condition que ce vœu soit saisi dans Affelnet.

REORIENTATION au lycée de Cerny

2^{nde} GT → 1^{ère} professionnelle CAP ou BAC PRO

Suivre la procédure d'affectation indiquée dans l'établissement d'origine.

La procédure PASSPRO est exclue.

Début juillet-fin août- accueil dans les CIO des élèves sans solution d'affectation

2^{NDE} Professionnelle → 2^{nde}/1^{ère} pro CAP ou BAC PRO

Suivre la procédure d'affectation indiquée dans

l'établissement d'origine.

Mi Juin : ouverture au public des résultats d'affectation par l'Inspection Académique du 91

envoi par le lycée d'accueil de la notification d'affectation avec jour et heure d'inscription au lycée

Fin juin-début juillet : période d'inscription au lycée de Cerny par les responsables légaux. La demande d'internat est faite au moment de l'inscription

Fin des périodes d'inscription : La commission de l'internat se réunit mi-juillet pour étudier les demandes d'internat et les familles sont informées par courrier des résultats.

CAS PARTICULIER DES FILIÈRES AÉRONAUTIQUE ET CONDUITE ROUTIÈRE PROCEDURE COMPLEMENTAIRE PASSPRO POUR LA 2nde

INSCRIPTION POST BEP-CAP

Terminale CAP-BEP → 1^{ère} BAC PRO

Suivre la procédure d'orientation en vigueur en Terminale CAP-BEP lorsqu'elle sera parue.

La demande d'Internat se fait au moment de l'inscription

La commission de l'internat se réunit mi-juillet pour étudier les demandes d'internat et les familles sont informées par courrier des résultats de la commission.

INSCRIPTION POST-BAC

Terminale BAC PRO → Mention Complémentaire

La classe de mention complémentaire a une capacité d'accueil de 24 élèves :

8 places dans chacune des spécialités : turbine, avionique, piston.

Le partenariat avec l'Université d'EVRY permet aux élèves de mention de s'inscrire et suivre les cours parallèlement en mention au lycée de Cerny et en DU aéronautique à Evry (inscription sur APB en L1 PCSI)

Adresser au chef des travaux une demande de dossier d'inscription.

Une commission se réunit fin juin et étudie les demandes en

fonction d'un barème.

**QUAND DEMANDER UNE PLACE
A L'INTERNAT DU LYCEE ALEXANDRE DENIS ?**

La demande d'internat est faite au moment de l'inscription
Fin des périodes d'inscription : la commission de l'internat
se réunit pour étudier les demandes d'internat et les familles
sont informées par courrier des résultats